CONTRAT D'ENGAGEMENT CHEER FORCE OUTSTORM

Athlète Mineur

CHEER FORCE s'engage, en tant qu'association de cheerleading, à enseigner le cheerleading dans un cadre propice à l'épanouissement et au progrès de chacun en transmettant des valeurs de partage, d'entraide, de tolérance et de bienveillance. En contrepartie, le club demande à tous les athlètes sélectionnés dans l'équipe OUTSTORM de s'engager selon les termes du contrat présentés ci-après en complément du règlement intérieur. Ce contrat s'applique pour les athlètes OUTSTORM de la saison sportive 2025 - 2026 et leur responsable légal.

- O Je suis conscient·e que le comportement de l'athlète mineur dont j'ai la responsabilité légale lors d'activités ou de déplacements organisés par CHEER FORCE doit être exemplaire car il/elle représente le club en France et à l'étranger. Si je suis amené·e à accompagner cet athlète lors des-dits déplacements, mon comportement doit également être exemplaire afin de véhiculer une image positive et respectueuse de la structure que je représente. L'athlète et moi-même devons également avoir un comportement respectueux et fair-play sur les réseaux sociaux.
- O Je m'engage à ce que l'athlète mineur dont j'ai la responsabilité légale respecte les règles de présence énoncées dans le règlement intérieur : être présent et à l'heure pour chaque entraînement jusqu'à la fin de la saison, prévenir le plus tôt possible s'il ne peut pas assister à un entraînement et présenter un justificatif médical ainsi qu'assister à un entraînement s'il est temporairement blessé ou malade non contagieux et qu'il peut se déplacer.
- O En rejoignant l'équipe compétitive **OUTSTORM**, je comprends les attentes et objectifs fixés par les coachs pour l'athlète mineur dont j'ai la responsabilité légale. En ce sens, je m'engage à prendre soin de la santé mentale et physique de l'athlète mineur dont j'ai la responsabilité légale tout au long de l'année. Je m'engage à ce qu'il soit dans les meilleures conditions possibles à chaque entraînement et pour les compétitions (sommeil, traitement des blessures avec sérieux, alimentation, entretien physique, ...).
- O L'athlète mineur dont j'ai la responsabilité légale et moi-même comprenons que ce sont les coachs qui choisissent les athlètes remplaçants et les athlètes titulaires et que cela peut changer tout au long de l'année.
- O Je m'engage à effectuer les paiements liés aux compétitions en date et en heure. Le comité s'engage, pour sa part, à en communiquer les échéances le plus tôt et le plus clairement possible afin de faciliter la gestion de mes paiements. Je m'engage, en cas de démission ou de radiation de l'équipe de l'athlète mineur dont j'ai la responsabilité légale, à régler les frais avancés par le club pour lui, sur présentation d'un justificatif de paiement, dans un délai de deux mois à compter de la date de démission ou de radiation, et au plus tard le 10 juin 2026.

- O Je m'engage à ce que l'athlète mineur dont j'ai la responsabilité légale vienne en tenue sportive avec des chaussures blanches d'intérieur et une gourde et une serviette.
- O Je ne peux, en aucun cas, demander au club un quelconque dédommagement si la tenue de compétition de l'athlète mineur dont j'ai la responsabilité légale est abîmée après utilisation. Le club ne vendra qu'une seule tenue de compétition par an et par athlète. Ainsi je m'engage à prendre soin de la tenue dont je suis l'unique propriétaire.
- O Je suis informé·e que le cheerleading est un sport dangereux et j'accepte que l'athlète mineur dont j'ai la responsabilité légale pratique en étant pleinement conscient·e des risques et des dangers liés à sa pratique. Je fais pleinement confiance aux coachs et m'engage à ne jamais remettre en cause leurs méthodes, leurs décisions et leurs compétences.
- O J'accepte le fait que **CHEER FORCE** se réserve le droit de changer, modifier ou réévaluer les règles et procédures définies si nécessaire et au cas par cas.

En signant le présent document, j'accepte les termes et les conditions énoncés ci-dessus et m'engage à les respecter. Je m'engage également à avoir lu et à respecter le Règlement Intérieur du club **CHEER FORCE**. En cas de non-respect, je comprends que j'expose l'athlète mineur dont j'ai la responsabilité légale à des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'association.

Nom et Prénom de l'athlète :		
Nom et Prénom du responsable l	égal :	
Fait à, le	<i>J</i> .	
Signature du responsable	légal	Signature de l'athlète

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)